

«Que le Comité fasse imprimer un certain nombre de copies en anglais et un certain nombre de copies en français de l'Appendice AAA du n° 53 des procès-verbaux du présent Comité.»

M. Monteith: Que voulez-vous dire par «un certain nombre»?

Le **Président**: Eh bien, je crois que le Comité devra décider de ceci. Combien de copies du n° 53 ont été imprimées au début? Le n° 53 comportait au début 1500 copies en anglais et 700 en français. Je pense qu'il vaut mieux mentionner qu'il ne s'agit pas ici de faire réimprimer tout le numéro mais seulement l'Appendice avec une couverture explicative.

M. Monteith: Vous voudriez qu'il y en ait un pour chaque membre de la Chambre des communes et du Sénat. En plus de cela, combien d'autres en voulez-vous?

Le **Président**: Eh bien, je suppose qu'il en faudra un certain nombre parce que des députés en voudront peut-être d'autres copies pour leur propre usage, comme cela se fait avec les autres. Le secrétaire me dit qu'il en faut au moins 515 pour être distribuées à la Chambre des communes, au Sénat et aux dignitaires; donc, il vous faut un certain nombre de copies supplémentaires pour les députés et les autres qui en demanderont.

M. Monteith: Je ne vois pas pourquoi on n'en ferait pas faire 1500.

Le **Président**: Cela dépend de la décision du Comité.

M. More (*Regina City*): Eh bien, alors, il serait certain que le mémoire sera entièrement compris.

Le **Président**: Cela est vrai. Il en est vraiment ainsi.

M. More (*Regina City*): C'est comme cela que les choses devraient être.

Le **Président**: Cela est vrai. Quelqu'un veut-il faire une proposition?

(*Texte*)

M. Latulippe: Monsieur le président, je vous remercie d'avoir soulevé cette question devant le Comité et je remercie aussi le Comité de la bonne attention qu'il a apportée à l'étude de ce document. Une petite erreur s'est glissée lors de l'impression du mémoire. Je tiens à ce que le mémoire soit bien présenté, bien imprimé. Une page a été mise à la place d'une autre, et cela change tout le texte et tout le sens du mémoire. Alors, j'aimerais bien, si c'est possible qu'il soit réimprimé. C'est une erreur qui s'est glissée, c'est malheureux, mais je remercie sincèrement monsieur le président qui s'en occupe, et aussi je tiens à remercier le Comité.

Quant au nombre des fascicules, est-ce qu'il ne serait pas possible d'en faire imprimer le même nombre en français qu'en anglais?

Le **Président**: Ce problème relève du Comité. On a suggéré de faire imprimer le même nombre d'exemplaires que pour le fascicule n° 53. Ce qui veut dire 1,500 en anglais et 700 en français. Votre suggestion est maintenant que le nombre d'exemplaires de ce fascicule soit le même en anglais et en français?

M. Latulippe: Oui, 1,500 en anglais et 1,500 en français. Si cela était accepté par le Comité, j'en serais bien heureux.